



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DUST LAURENT
(B. SULTZ)



Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annonces :
Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE

LES SCANDALES AGONISENT

La session fédérale sera bientôt close et avec elle expireront les pseudo-scandales imaginés par les conservateurs en quête de pourriture.

L'affaire "North Atlantic", dont l'opposition a voulu faire un épouvantail pour le public et une masse pour le gouvernement, est réduite aujourd'hui à sa plus simple expression.

Les conservateurs ont aussi accusé le cabinet d'avoir, par le contrat de la "North Atlantic", enrichi des fonctionnaires et même des ministres. Sommés de prouver cette grave accusation ou de la retirer, ces braves l'ont retirée avec un air piteux.

Les conservateurs ont d'abord reproché au gouvernement de payer à la "North Atlantic" une prime par chaque immigrant amené au Canada. Mais, quand il fut démontré que la prime de \$5 n'était payée que pour les immigrants cultivateurs et que cette méthode, d'ailleurs, avait été inaugurée par les conservateurs, ces politiciens embarrassés se sont dit : eh ! n'en parlons plus.

Les conservateurs ont fait un crime au gouvernement de ne pas faire connaître les noms des membres de la "North Atlantic". Le premier ministre leur a répondu que ces noms ne pouvaient être divulgués publiquement parce que la cause de l'immigration en souffrirait, parce que le secret en avait été promis, parce qu'il importait peu, d'ailleurs, de connaître les associés de la "North Atlantic", du moment que l'on n'avait aucune accusation formelle à porter contre le gouvernement en cette affaire ; mais que, cependant, il était prêt à communiquer ces noms au chef de l'opposition ou à des représentants choisis par l'opposition.

Et l'opposition conservatrice refusa ! Ce qu'elle voulait, voyez-vous, c'était un scandale au détriment de la vérité et non pas la vérité sans scandale.

Que reste-t-il donc, en fin de compte, de ce moulin à vent contre lequel M. Foster et tous les autres Don Quichottes de l'opposition ont brisé leur lance ? Le moulin est détruit, il ne reste plus que le vent dont cherchent encore à se gonfler les orateurs et les journalistes de l'opposition !

Les pseudo-scandales de l'"Arctic" du "Montcalm" et du "Neptune" sont tous aussi insignifiants.

Que des ministres aient été extravagants dans certains achats destinés à ces différents bateaux, nous l'admettons.

Mais il n'y a là aucune malversation, aucun acte malhonnête, en un mot aucun scandale.

Le comité des comptes publiés, devant lequel tous les actes financiers du gouvernement peuvent être examinés à la loupe et critiqués sévèrement par l'opposition, n'a pas constaté, dans les cas précités, de transactions malhonnêtes.

Des dépenses immodérées, il y en a eu et il y en aura sous tous les régimes. C'est le droit de l'opposition de le découvrir et de les critiquer comme c'est le devoir du gouvernement de les diminuer le plus possible.

Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Fielding ont admis que certaines dépenses encourues paraissent exagérées. Les libéraux ne posent pas à l'infirmité ni à l'impeccabilité comme les conservateurs, mais ils refusent à l'opposition le droit d'attaquer sans preuve l'honnêteté du gouvernement et de chercher par de simples et faciles insinuations à souiller son honneur et à ternir la réputation du cabinet Laurier, jusqu'ici sans tache.

L'affaire de l'"Arctic", en particulier, qui a fait l'objet d'une enquête spéciale, sur la demande expresse du premier ministre, réduit à néant les chancelantes accusations portées contre le gouvernement.

Il a été prouvé que les matelots de l'équipage de l'"Arctic" avaient fumé des cigares, quel scandale !

Il a été prouvé que l'on s'était quelquefois amusé au cours de cette ennuyeuse expédition dans les froides régions de la Baie d'Hudson, quel scandale !

Il a été prouvé que l'on avait acheté des vivres pour un voyage de trois ans, mais qu'il y en eut de reste, attendu que le navire du capitaine Bernier dut revenir au bout d'un an pour des raisons de force majeure, quel scandale !

Et ainsi de suite.

Il n'y avait qu'une seule accusation de l'opposition, digne d'attirer l'attention, c'était celle-ci : elle prétendait que les approvisionnements achetés pour le bateau de l'Etat l'"Arctic", n'avaient pas été mis en totalité à bord dudit bateau, mais avaient été en partie détournés pour d'autres usages par des gens restés inconnus et à leur profit.

Voilà qui était grave, voilà qui n'était plus de l'extravagance mais du *boodlage*, c'est-à-dire un vol au détriment de l'Etat. Or, l'enquête a-t-elle prouvé cette accusation ? En aucune manière et, ici comme dans l'affaire de la "North Atlantic", les conservateurs s'en reviennent la tête basse.

Aucune des accusations de fraude portées par l'opposition contre le gouvernement n'a été prouvée.

Les conservateurs après être montés sur leurs grands chevaux, sont maintenant désarçonnés et marchent, lourds et penauds, sur le terrain ordinaire de l'opposition formulant cette plainte banale : le gouvernement libéral est extravagant.

Cette critique est la plainte qu'exhalent toujours, à tort ou à raison, les partis qui font la lutte à ceux qui gouvernent.

Alors que les conservateurs détestaient les rénes du pouvoir, ils ne se contentèrent pas de manquer de modération dans les dépenses comme tous les partis au pouvoir, mais ils se rendirent coupables de fraudes et de malversations, comme tous les partis qui descendent du pouvoir.

Aussi, en sont-ils dégringolés ! Et ça n'est pas avec des fautes comme les affaires de l'"Arctic" et de la "North Atlantic" qu'ils y remonteront.

JEP.

LA VERITE HISTORIQUE

Dans l'Enseignement Primaire du mois de mars dernier, M. C.-J. Magnan écrivait, au cours d'une causerie sur l'histoire du Canada :

"Lord Dorchester, parti en 1791 pour l'Angleterre, revint au Canada en 1793. Ce gouverneur avait laissé un bon souvenir au Canada, aussi le gouvernement de la métropole jugea à propos de le renvoyer à Québec afin d'empêcher le contre-coup de la Révolution française sur les bords du Saint-Laurent. Au moment où le bon roi Louis XVI montait à l'échafaud sous la poussée d'une horde féroce, que sa brave épouse, Marie-Antoinette, avait la tête tranchée, que les prêtres et les religieuses étaient conduits à la guillotine à pleines charrettes, que les églises et les couvents étaient pillés, il avait juste trente-trois ans que la Providence avait séparé le Canada de la France.

Les Canadiens avaient écouté avec indifférence le bruit infernal qui produisait dans l'ancienne mère-patrie l'horrible tempête que le vent diabolique de la Révolution y avait déchaîné."

Dans l'AVENIR DU NORD du 15 mars nous relevons ce passage en ces termes :

"L'Enseignement Primaire est une revue dont nous reconnaissons l'intérêt et l'utilité, mais comme elle est distribuée au frais de la province dans toutes nos écoles, il est de la plus haute importance que l'histoire y soit enseignée avec impartialité et vérité.

"Or, dans la dernière livraison de l'Enseignement Primaire, aux pages 413 et 414, il y est parlé de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de la Révolution d'une façon très inexacte.

"Après avoir lu le passage en question, le lecteur reste sous l'impression que Louis XVI fut sans reproche, que Marie-Antoinette fut une victime pure et sans taches et que la Révolution fut exclusivement anti-religieuse. Ce qui est faux.

"Dire la vérité et toute la vérité est le premier devoir de celui qui écrit et à plus forte raison enseigne l'histoire."

M. Magnan ne répond à cet entrefilet que dans l'Enseignement Primaire du mois de juin.

Il dit qu'il est historiquement vrai que Louis XVI a été bon, que Marie-Antoinette fut une brave épouse, mais il admet que la Révolution ne fut pas une œuvre diabolique et qu'elle contenait "des revendications raisonnables" et avait raison de demander "l'abolition de privilèges exorbitants".

Cela nous suffit et nous considérons que cet aveu de M. Magnan donne raison à notre remarque du 15 mars.

En effet, la lecture des lignes citées plus haut laisse dans l'esprit une idée inexacte de la Révolution française. Les quatre mille millions d'école qui lisent l'Enseignement Primaire et les milliers d'élèves à qui elles le lisent ont dû rester avec cette fautive opinion que la Révolution française fut exclusivement anti-religieuse, ce fut justifiable à aucun point de vue et fut inspirée par l'enfer.

Nous sommes heureux que notre remarque ait amené M. Magnan à admettre qu'il n'en est pas ainsi.

Que Louis XVI ait été bon, nous l'admettons, mais il n'en a pas moins commis des fautes graves qui ont précipité les événements malheureux de 1793.

Que Marie-Antoinette ait été une brave épouse, nous en doutons fort. Les opinions là-dessus sont très partagées. Le sujet trop délicat nous défend d'insister.

En un mot, les raisons, les causes et le but de la Révolution française furent justes et humanitaires.

M. Magnan, au mois de mars, a prétendu le contraire, au mois de juin il répare son erreur. C'est parfait.

Nous n'avons pas cru, certes, manqué de loyauté et être injuste envers notre confrère en lui demandant de compléter la vérité historique sur un point trop légèrement éfleuré par lui.

JEP.

BIBLIOGRAPHIE

Le Canadien-Français

Esquisse de ses principaux reliefs caractéristiques, par Byron Nicholson, seconde édition. (1)

Quand j'étais gamin, — il y a déjà quelques années — les vieux Canadiens de mon entourage qui voyaient passer un Anglais disaient : "Voilà un *Goddem!*" Quand c'était un Irlandais, les jeunes lui criaient : "Irlandais, bas de soie, ton fusil plein de souris, ton cancan plein d'... !" Et chacun de rire.

Nos compatriotes de langue anglaise nous rendaient le compliment avec usure, en nous appelant "Frenchmen, pea soup," ou "Dam ben ouis !" Et ils riaient à gorge déployée, heureux d'avoir tant d'esprit.

Nos sentiments à leur égard ont-ils changé ? Les apostrophes nous encore de la même manière ?

Leurs sentiments à notre égard ont-ils changé ? Nous appelent-ils encore (entre eux) "Frenchmen, pea soup," ou "Dam ben ouis" ?

Il faut le croire, puisque M. Nicholson s'est donné la peine d'écrire un volume pour prouver à ses compatriotes de l'Ontario que nous sommes un peuple modèle à tous égards. Et il y a apparence que les Ontariens vont finir par le croire, puisque l'ouvrage, publié en 1902, en est déjà à la deuxième édition, et que M. Nicholson a cru devoir le faire traduire dans notre "patois". Comme le monde marche au Canada ! Et les idées, donc ! Espérons que cet ouvrage fera la fortune et la réputation de ce bon M. Nicholson. Et s'il était déjà riche et célèbre ! Eh bien ! Il pourrait abandonner ses droits d'auteur à M. Barthe, et garder la célébrité, dont n'a que faire M. Barthe.

Voyez comme tout s'arrange en ce bas monde !

Je plaisante, parce que ce livre ne me plaît qu'à demi. M. Nicholson se défend des premières pages de tomber dans le "dithyrambe obséquieux", le "lyrisme", la "partialité" et la "flatterie", et pourtant son livre, de la première à la dernière page, n'est qu'une espèce de cantilène sur les vertus, privées et publiques, de mes compatriotes. Et pourtant il doit nous connaître, puisqu'il se réjouit d'avoir passé une douzaine d'années au milieu de nous, d'avoir "étudié sur place presque toutes les choses" qu'il se donne pour tâche de dépeindre le Canadien-Français tel qu'il est, et de le présenter aux autres tel qu'il l'a trouvé dans le cours d'une assez longue cohabitation (1), de sorte que ceux de ses compatriotes anglo-canadiens qui n'ont pas eu le même avantage puissent se convaincre à leur tour qu'il n'y a pas une seule raison valable pour persister à représenter le Canadien-Français comme mécontents bon Canadien qu'ils ne le sont eux-mêmes, ou moins loyal à notre nouveau souverain — Dieu le garde ! — qu'on ne l'est dans aucune autre partie des possessions de Sa Majesté.

M. Nicholson développe cette thèse en huit chapitres, qu'il intitule : Introduction, Son nom ethnique, Patriote et loyal, Exercice du cens électoral, La langue française à Québec (et à Montréal), Education et religion, Autres traits distinctifs, Conclusion.

Dans l'introduction il expose sa thèse et indique l'esprit qui l'anime ; dans le deuxième chapitre il affirme que nous avons eu raison de revendiquer le titre ou le nom de Canadiens ; que ses compatriotes l'ont d'abord méprisé, mais que depuis que le Canada attire les regards du monde civilisé ils commencent à vouloir le partager avec nous. Tant mieux.

Dans le troisième chapitre il affirme que le Canadien-Français est plus patriote et aussi plus loyal que l'autre Canadien ; à preuve les jeunesses étourdies qui ont été se faire casser la tête dans le Sud-Africain, "pour soutenir les droits du fils de la Reine." Ce brave Canadien-Français ne veut ni de l'annexion aux Etats-Unis, ni de l'indépendance, ni de la république française. Il veut rester sous le "joug" du roi Édouard.

Le quatrième chapitre nous assure que le Canadien-Français exerce ses droits d'électeur avec honnêteté, et quand les députés de sa race se montrent malhonnêtes, il les écarte et élit des députés de langue anglaise à leur place. La religion n'y est pour rien, l'influence du clergé n'y est pour rien, et pourtant ce serait "une excellente chose" si elle s'exerçait "pour tracer le portrait des hommes vraiment dignes de ses suffrages." Apparemment que M. Nicholson n'habitait pas la province de Québec quand le clergé traçait le portrait des hommes dignes de nous représenter. Il n'y a pourtant pas un siècle que presque tous les portraits ainsi "tracés" figuraient d'un seul côté de la Chambre. Un peu d'histoire, M. Nicholson, ne dépare pas un ouvrage tel que le vôtre.

Le cinquième chapitre traite d'"idiots", d'"avilis", de "brutes" ceux qui voudraient supprimer l'usage officiel de la langue française au Canada. Heureusement que ces hommes méchants n'existent pas. L'unité de langue serait désirable (quelle langue, la française ou l'anglaise ? M. Nicholson se garde bien de se prononcer), mais comme cela paraît impossible pour le moment, il faut que tout le monde apprenne le français et l'anglais, de manière à ce que le pays tout entier devienne bilingue.

Bravo ! Voilà qui est sensé et courageux de la part d'un compatriote de langue anglaise ! Dans le sixième chapitre notre auteur assure "qu'il n'y a pas dans tout le Canada de population qui s'occupe plus de l'éducation des enfants que les Canadiens-Français ;" et que

(1) Un beau volume de 152 pages, relié, traduit sur la deuxième édition par Ulric Barthe ; avec 53 portraits de nos hommes "célèbres", et 16 vignettes de paysages connus de la province de Québec. Imprimé par la Cie d'Imprimerie Commerciale de Québec, 1905.

le trait le plus "expressif" de leur caractère est leur dévouement à leur religion. Lui est protestant, et comme tel il proteste contre les erreurs, les superstitions, les superstitions à joutées au christianisme primitif par l'Eglise romaine, mais il conclut que "les Canadiens-Français peuvent être un peuple très religieux, sans pour cela tomber dans la superstition, bien qu'ils conservent certaines pratiques de dévotion sanctionnées par leur église, et croient à l'existence des miracles attribués aux saints et à leurs reliques enchâssées.

Décidément M. Nicholson croit "Qu'il est avec le ciel des accommodements ! Il est moins précis que ceux de sa langue qui disent de la religion des Canadiens-Français : *It is good enough for them.*"

La frugalité, la courtoisie et les vertus hospitalières du Canadien français forment le sujet du septième chapitre. Enfin la conclusion clôt le livre !

Si M. Nicholson n'est pas sincère, il se moque de nous avec un esprit qu'il dissimule adroitement derrière un air bonasse ; s'il est sincère il doit être un peu nyope, car nous sommes loin de la perfection qu'il nous attribue. Si, nous voyant tel que nous sommes, il a voulu faire de nous un portrait qui nous gagne le cœur des Ontariens, en vue d'un rapprochement éventuel, il a fait œuvre de mauvaise politique. Les Ontariens ne prennent pas facilement des vessies pour des lanternes.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Nicholson n'offre rien d'original ou de bien saillant. Il vaut surtout par le bon esprit qui l'anime.

Que dire de la traduction de M. Barthe ?

Le français en est généralement bon, mais on remarque ici et là des phrases raides, embarrassées, des expressions qui jurent avec l'ensemble, des mots trop familiers ou baroques, des métaphores brisées, mêlées. L'équivalent se fait attendre ou n'arrive pas.

Pourquoi "Esquisse de ses principaux reliefs caractéristiques" ? Il me semble que traits caractéristiques ou distinctifs est plus français et plus élégant !

Pourquoi Canadiens-Français, Canadiens-Français et Canadiens français ? Pourquoi Montmorency et Montmorency ! Pourquoi Saint, saint, St. et St. devant un nom propre ? Ecrivons donc saint Patrice, saint Jean-Baptiste, une bonne fois.

Pourquoi dans le style soutenu introduire soudain cette expression triviale : Dites-donc, vous autres (page 17). Que penser de cette métaphore : Le bleu de l'étréte partisannerie n'aurait-il pas été neutralisé, décoloré, par les paroles d'ensemble pour le bien public ?

Hémisphère est du genre masculin, ostraciser est un anglicisme pur sang, à Ontario et en Ontario sont des barbarismes. Enfin, pourquoi seconde édition ? N'y en aura-t-il jamais une troisième ?

A.-B. CRUCHET.

Le Congrès de la Coopérative au Nomingue

— A l'occasion des imposantes assises de la colonisation qui vont se tenir au Nomingue, nous nous demandons si ce n'est pas l'heure psychologique pour les autorités qui y assisteront de faire une enquête minutieuse sur toutes les causes d'enrayement du mouvement colonisateur, y compris celles qu'on se garde bien de signaler.

On se plaint de l'exode colonisateur des familles, et il y a tout lieu de croire que les griefs extérieurs de l'émigration y sont pour une part notable. Mais ce serait une grave erreur de croire que toute la réforme désirable doit venir du dehors : elle peut être aussi urgente auprès de soi.

Il est hors de tradition dans la race canadienne-française, si accommodante au dur régime de pionnier, qu'elle se laisse facilement rebuter par le simple obstacle matériel, ou sous l'effet de la tentation de l'ouest manitobain.

Il est un bien autre genre de découragement dont souffre cruellement la famille canadienne si fortement éprise d'idéal traditionnel et religieux.

Et il est temps, grand temps de se demander si le colon et sa vertueuse compagne ne sont pas en face d'une tâche surhumaine quand, ajoutée aux duretés de la lutte pour l'existence matérielle, se rencontre, en certains endroits, l'impossibilité du confort moral qu'on lui promet comme premier appui de ses laborieux débuts.

Toutes les autorités compétentes, laïques et religieuses diocésaines doivent figurer dans le congrès.

C'est le véritable moment pour chacun dans son ressort, de faire enquête sur place sur les griefs même non ouvertement avoués.

Et nous invitons les colons à faire acte de bons patriotes en déposant leurs plaintes, si secrètes qu'ils les aient gardées jusqu'ici, à l'oreille de ces autorités diocésaines et autres et de revendiquer pour leurs paroisses tout ce que le curé Labelle leur prometait au nom des intérêts vitaux de la colonisation, le régime traditionnel de la bonne, patriarcale et vertueuse paroisse canadienne-française, et plus spécialement parmi les colons, la lutte éternelle d'en haut en paroles, en action et en exemple à l'imtempérance et à l'immoralité.

Ami du colon.

Pourquoi nous aimons l'art

L'amour du beau et de la symétrie est inné chez l'homme. Cet amour inné développé par la culture devient un talent. Nous admirons tous l'homme bien mis, élégamment vêtu, et nous reconnaissons cet avantage à l'homme qui s'habille au Semi-ready. Les vêtements Semi-ready possèdent ce cachet d'élégance et de distinction donnant le sang-froid qui assure le succès.

Meli-Melo

L'immigration : ce qu'elle nous rapporte et ce qu'elle nous coûte.

En 1893-94, sous un gouvernement conservateur dans lequel M. Foster était ministre des finances, l'immigration totale venue au Canada de la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le nord de l'Italie, le Luxembourg, la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie, la Suisse, la Suède, la Norvège, la Finlande, etc., fut de 4,825, et les primes payées pour ces immigrants, — car on payait déjà des primes, alors — se sont montées à \$14,935. Les concessions gratuites de terres aux colons furent, cette année-là, au nombre total de 3,209.

En 1903-04, dix ans après, sous le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, les immigrants venus des pays énumérés ci-dessus ont été au nombre de 34,728 ; les primes payées à la North Atlantic Trading Co., se sont montées à \$39,933. Et les concessions gratuites de terre aux colons ont atteint le nombre de 26,819.

L'immigration de l'Europe continentale nous coûtait donc, en 1893-94, \$3.10 par tête, et en 1903-04, \$1.16 par tête.

Ces chiffres sont officiels et démontrent le mal fondé des critiques de l'opposition.

Mort de Sir Hector Langevin

Sir Hector Langevin est mort lundi, à Québec, à l'âge de 80 ans.

Comme tous les hommes politiques de ce pays, Sir Hector Langevin a eu des hauts et des bas, des succès et des revers.

Il n'était pas ce que l'on peut appeler un homme politique brillant, mais c'était un travailleur et un homme qui ne négligeait pas ses amis. Il leur était fidèle et il en a eu à Québec qui lui ont aussi été fidèles et qui l'ont aidé à revenir à la surface. En 1877, lorsqu'il a défait M. P.-A. Tremblay, dans le comté de Charlevoix, alors que le parti libéral était en majorité, c'est avec le scandale des \$32,000 de Sir Hugh Allan et du Pacifique, mais à la suite d'une campagne vigoureuse dans laquelle se jeta tout le parti conservateur, aidé par le clergé du comté, qui prit ouvertement fait et cause pour Sir Hector Langevin contre M. Tremblay, alors un des plus forts lutteurs du parti libéral, celui-ci fut défait par une forte majorité.

Lorsque le parti conservateur arriva au pouvoir, en 1878, la place de Sir Hector Langevin comme membre du cabinet était désignée d'avance et il devint ministre des travaux publics, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite, en 1891, pendant l'enquête sur les scandales McGreevy.

Depuis ce temps-là, Sir Hector Langevin a vécu dans la retraite et la tranquillité. Il a laissé des mémoires qui seront publiés un jour ou l'autre.

Amusante vanité !

La Nation prend très au sérieux son rôle si peu sérieux et se gomme parce que nous l'avons appelée l'un des principaux organes du parti conservateur dans notre province.

Oubliant, la pauvre, que dans le pays des aveugles les borgnes sont rois, elle ne s'est pas aperçue qu'en disant cela, nous n'avons pas prouvé sa grandeur mais, au contraire, démontré la pénurie de son parti.

Dire que c'est le parti de Cartier et de Chapleau qui en est réduit à compter la p'tite Nation comme un de ses principaux organes !

Oh ! là là ! quelle descente, mes amis ! Les montagnes russes du Parc Dominion n'en ont pas de plus raides et de plus profondes !

L'eusses-tu cru ?

C'est donc entendu puisque notre co-sœur jérémienne, trop vertueuse pour être jalouse de nous, le dit :

L'AVENIR DU NORD est un journal rédigé par des maifs, des ignorants, des hommes aucunement renseignés sur la politique canadienne, des libéraux détestés, des gens qui ne lisent pas les débats parlementaires, etc., etc. ; tandis que la Nation, elle, est "un des principaux organes du parti conservateur (hum !), est rédigée par des érudits (hum ! hum !) de profonds penseurs, des gens qui ne mettent jamais les pieds dans les plats (mais voudraient bien mettre les mains dans l'assiette au beurre) des écrivains qui ne pèchent (sic) ni par le fond ni par la forme, (mais qui pèchent de toutes les autres façons), des conservateurs d'une popularité extraordinaire, etc.

La Nation aurait dû dévouer ces choses-là plus tôt, car personne ne s'en était jamais douté !

Pauvre petite feuille hystérique !

Le banquet Brodeur

Un gigantesque banquet aura lieu à la salle d'exercices militaires, à Montréal, le lundi 18 juin, en l'honneur de l'honorable

NUIT D'ETE

O nuit, ô douce nuit d'été, qui viens à nous
Parvi les foin coupés et sous la lune rose,
Tu dis aux amoureux de se mettre à genoux,
Et, sur leur front brillant, un souffle frais se pose !
O nuit, ô nuit d'été, qui fais fleurir
Les fleurs dans les gazons et les fleurs sur les bran-
ches,
Tu dis aux tendres cœurs des femmes de s'ouvrir,
Et, sous les blonds tilleuls, errent des formes Man-
ches !

O nuit, ô douce nuit d'été, qui sur les mers
Atanque les sanglots des houtes convulsées,
Tu dis aux isolés de n'être pas amers,
Et le paix de ton ciel descend dans leurs pensées.
O nuit, ô douce nuit d'été, qui parles bas,
Tes pieds se font légers et la voix endormante,
Pour que les pauvres morts ne se réveillent pas,
Eux qui ne peuvent plus aimer, ô nuit aimante !

PAUL BOURGET,
de l'Académie Française.

M. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries du Canada.

On s'attend que 1,000 à 1,200 convives prendront part à ce festin qui sera présidé par l'hon. M. Gouin. Sir Wilfrid Laurier, plusieurs ministres et hommes politiques en vue prononceront des discours.

C'est pourtant bien simple !

Il paraît que le Dr S. Desjardins a eu tort, quand il a voulu obtenir des faveurs pour le comté de Terrebonne, de s'adresser à ceux qui pouvaient les lui accorder, tels que l'hon. M. Préfontaine et sir Wilfrid Laurier.

C'est la Nation qui dit ça ! Et la p'tite conclut que le député de Terrebonne à Ottawa n'a rien fait pour ses électeurs.

Le Dr S. Desjardins n'est pas à lui seul le gouvernement, c'est clair. Mais quand il veut obtenir une faveur, il la demande à qui de droit et il l'obtient. Autrefois, c'était à l'honorable M. Préfontaine, qui avait la haute direction du patronage dans le district de Montréal, aujourd'hui, c'est à l'hon. M. Brodeur qui succède à M. Préfontaine.

Les choses les plus simples échappent à notre co-sœur que l'approche des canicules semble troubler un peu.

CHRONIQUE

Sus aux anarchistes !

Le dernier attentat que ces jolis messieurs ont perpétré à Madrid, a eu un caractère particulièrement odieux et a porté au comble l'indignation publique et universelle.

Mais les colères du monde entier, pour être sincères et violentes, n'en sont pas moins inutiles.

La mollesse avec laquelle on poursuit cette coalition de brigands dans les pays qu'ils infestent, est cause de leur multiplication ; et le sentimentalisme stupide ment chevaleresque que l'on apporte dans l'exercice de la justice sanctifie presque ces monstres qui font horreur à la civilisation.

Sans doute les lois doivent être faites avec prudence et humanité ; mais lorsqu'on se trouve en présence d'êtres anthropomorphes, il faut agir comme on agit avec les bêtes malfaisantes.

Quand un taureau furieux s'échappe de l'abattoir et menace la foule et qu'un chien enragé parcourt les rues, les citoyens courageux se dévouent et, armés d'un pieu, d'une hache ou d'un fusil, accablent la bête et la tuent sans pitié et sans remords.

Eh bien, les anarchistes sont plus malfaisants que des animaux affolés.

Qu'a-t-on besoin de leur appliquer des lois dont ils refusent de reconnaître l'utilité, la prévoyance, la sagesse et même l'existence ?

Mettez-vous le chien enragé en jugement ! Non. Son état involontaire d'hydrophobie le condamne et vous l'exécutez au plus vite, quitte à soupiner : "Pauvre bête !" au moment où un dernier spasme tord sa carcasse dans le ruisseau bonheur où vous l'avez assommé.

Les anarchistes sont plus rejaloutables que les fauves les plus féroces. Ils se divisent en deux classes : la première, les militants, sont des repris de justice, des vicieux, des ratés, des flétris. Ne pouvant que gagner au désordre, ils le sèment avec rage.

Les seconds sont moins sanguinaires, mais sont aussi nuisibles ; car sans leur assistance effective ou passive, sans leur approbation bruyante ou muette,

Il suffirait de décréter que quiconque, de près ou de loin, appartiendra au parti anarchiste, le soutiendra ou l'approuvera, sera immédiatement exécuté, sommairement, sans jugement, sans défense; exactement comme ils exécutent les êtres qu'ils ont arbitrairement condamnés.

Qu'un homme crie « Vive l'anarchie! » il mérite la mort.

Pas d'excuses, pas d'atténuation, pas d'explications, pas d'audiences judiciaires théâtrales, pas de pardon. La constatation du crime, c'est tout.

Vlan! douze balles dans la peau! Une parcelle loi serait terrible, dira-t-on? Les actes des coquins contre lesquels l'humanité demande protection le sont bien davantage.

Ce qu'il faut, c'est une résurrection de la « loi des suspects »; c'est la traque incessante et implacable des anarchistes, leur mise à mort sans délai et sans miséricorde.

Mort le serpent, mort le venin! Sans doute, vous exécuterez des gens « presque innocents »; mais vous jeterez ainsi l'épouvante dans la bande ignoble qui n'a d'autre courage que la fanfaronnade du crime.

Et les victimes des anarchistes! ne sont-elles pas « tout à fait » innocentes, elles?

Puisque les peuples traversent une crise qui doit broyer des vies humaines, faites que les criminels seuls et ceux qui les approuvent soient livrés au Minotaure.

Les âmes tendres, les théoriciens et les rêveurs s'écrieront que les règles de notre civilisation s'opposent à l'emploi de telles mesures.

Non, les préjugés seuls en rendent l'exécution difficile, voilà tout.

Et, du reste, est-ce que les codes militaires ne sont pas d'une implacabilité excessive, d'une rigueur effroyable motivée par des raisons d'intérêt supérieur?

Tout récemment en France, deux soldats du 128^e régiment de ligne ont été condamnés à mort pour s'être livrés, en état d'ébriété, à des voies de fait sur un sergent, pendant la service.

On est généralement d'accord sur la nécessité de maintenir l'obéissance et la discipline dans les armées, au moyen d'une pénalité exemplaire.

Et des philosophes déclamateurs prétendraient que la sécurité générale, la vie des citoyens n'ont pas besoin de garanties, de protection spéciales! Ce serait étrange.

Non, les préjugés de la civilisation ne sont pas un obstacle à l'adoption de mesures rigoureuses et exceptionnelles contre les anarchistes.

HENRI ROULLAUD

Femmes pâles et faibles

Donnez-vous une santé nouvelle et la force, avec les Pilules du Dr Williams.

L'anémie, c'est le nom que le médecin donne à la pauvreté du sang. Les Pilules Roses du Dr Williams, pour les personnes pâles, donnent peut être aussi directe et aussi certaine l'issue par le sang que l'on doit guérir la pauvreté du sang. Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent l'anémie, tout comme la nourriture apaise la faim. Elles ont guéri Mme Claire Cook, une jeune dame anglaise, récemment arrivée en ce pays, venant de Portsmouth, Angleterre, et qui demeure maintenant à Prince's Lodge, comté d'Halifax, N. E. Elle dit: "J'ai une confiance enthousiaste dans la valeur des Pilules Roses du Dr Williams, comme remède contre l'anémie. Je souffrais de cette maladie depuis mon enfance, mais il y a quelques années elle prit une tournure inquiétante. J'avais la peau pâle et cirreuse, les lèvres exsangues et tout l'organisme épuisé. Je souffrais de maux de tête, d'étourdissements, de syncopes et mes amis me croyaient condamnée à décliner davantage. J'essayai des toniques, des édulcorés, mais sans aucun bénéfice. Alors, une amie, qui avait fait usage des Pilules Roses du Dr Williams contre la même maladie, me conseilla de les essayer. En peu de temps, elles me soulagèrent, et après une couple de mois j'étais parfaitement bien; les couleurs étaient revenues à mon visage; mon appétit s'était amélioré et j'avais augmenté de poids. Je ne puis que fortement recommander les Pilules Roses du Dr Williams à toutes les filles ou femmes anémiques."

La personne pâle et anémique n'a besoin que d'une chose, du nouveau sang. Les Pilules Roses du Dr Williams ne font qu'une chose, du nouveau sang. Ils ne guérissent aucune maladie qui n'ait pas pour cause le mauvais sang. Mais quand les Pilules Roses du Dr Williams remplacent le mauvais sang par du bon sang, elles s'attaquent à la racine même du mal, à la cause de toutes les maladies ordinaires telles que l'anémie, les maux de tête et de dos, le rhumatisme, l'indigestion, la névralgie, la danse de St-Guy, le mal de reins et les indispositions secrètes que les femmes connaissent et dont aucune n'aime à parler à leurs médecins. Les Pilules Roses du Dr Williams sont vendues par tous les marchands de médicaments, à 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

A l'Opéra

Monologue pour jeune homme

(Emmanuel entre en scène en s'épongeant le front avec frénésie et tenant en main un coupon de loge d'Opéra).

Ah! non, par exemple, la patience de l'homme des bornes! Voici trois fois en l'espace de quinze jours que je vais à l'Opéra et, ma foi, j'en ai presque une méningite doublée d'une fièvre cérébrale, agrémentée d'un transport au cerveau, dû au surmenage intellectuel qu'il faut endurer à force de regarder mourir les acteurs en scène. C'est fort gentil à l'un de ces messieurs de l'orchestre de m'envoyer aujourd'hui un coupon pour cette loge, mais, là, franchement, j'aimerais mieux mourir moi-même une bonne fois pour toutes que de retourner de sitôt pour voir les contorsions d'un individu qui, le cœur percé de part en part d'une glaise, se soulève au moins trente fois pour nous annoncer à grands renforts de trémoles qu'il va mourir. Quant à moi, je suis tenté d'aujourd'hui de crier au mortibon qui nous hurle son chant de mort: "Eh! l'ami, meurs donc,

hâte-toi et, pour l'amour du ciel, épargne ces efforts à tes poumons haletants."

Avez-vous jamais étudié la façon dont tombe un homme, à l'Opéra, lorsqu'il est blessé à mort? D'un coup d'oeil preste et rapide, il mesure l'espace qu'il lui faut pour s'allonger sur les planches le plus gracieusement possible. Il tombe généralement sur le côté, un bras replié sous sa tête qu'il soutient ainsi, son chapeau enroulé, comme par hasard, est rejeté par derrière et ajoute au pittoresque de la mise en scène; sa rapière est à portée de sa main et, de temps à autre, il en étire encore le pommeau comme s'il voulait de son souffle expirant pourfendre les ennemis cruels qui l'ont mis en si piteux état.

Vous croyez peut-être qu'en le voyant tomber quelqu'un des nombreux assistants se portera à son secours, mais en ce cas vous vous trompez étrangement, car, loin de s'empresser à panser ses blessures, le chœur des payans, bergers ou chasseurs, selon la pièce, entonne un grand air ou les paroles: "Il est perdu, il se meurt, il va mourir!"

Et bien! qu'on me donne à moi, Emmanuel Cancrel, la direction de l'Opéra de Paris, et je me charge de donner aux Parisiens et aux étrangers un spectacle autrement divertissant que celui qu'on nous offre actuellement.

GAUTHIER LE BOTELIER

Guéri de cinq années de dyspepsie

Personne ne sait ce que j'ai souffert de troubles d'estomac et de dyspepsie, écrit M. A. Agnew, de Bridgewater. Pendant les cinq dernières années j'étais incapable de digérer et d'assimiler la nourriture. Je n'avais pas de couleur, ma force était épuisée, et je me sentais toujours une sensation de pesanteur après les repas, j'avais des étourdissements et je voyais des spectres devant mes yeux. Il me fallait justement les Dr Hamilton's Pills. Elles ont guéri chaque symptôme de mon ancien trouble. Ma santé est maintenant tout ce que l'on peut désirer." Faites usage des Dr Hamilton's Pills sans faute. 25 cts la boîte chez tous les marchands.

En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Nouvelles de partout

(De nos correspondants particuliers)

Saint-Eustache

La première communion des enfants de la paroisse a eu lieu jeudi dernier. Il y eut joliment chant et musique par les élèves de l'Académie des frères de Saint-Viateur. Notre vicaire fit de pieuses allocutions.

Les examens des élèves de l'Académie et du convent commenceront lundi.

Le populaire Albert Sauvage s'est installé à l'hôtel Pesant, une chaise pour cirer les chaussures.

M. le Dr Desjardins, de Sainte-Thérèse, était à Saint-Eustache, dimanche.

M. le Dr Amyot, professeur à l'université de Toronto, est arrivé, mercredi, à l'hôtel Bellevue pour quelques semaines.

Mlle Eugénie, fille de M. Chs de Bellefeuille, est revenue d'une promenade de plus d'un mois à Nicolet, chez sa tante, Mme N. Beauchemin.

M. J.-B. Primeau est revenu de New-York, enchanté d'avoir visité la grande métropole américaine.

M. le notaire Champagne allait de plus en plus; on redoute l'issue fatale pour cette semaine.

Mme Horace Ethier, de Saint-Lin, était jeudi chez sa sœur, Mme Ernest Lahaie, qui a donné un joyeux dîner à l'occasion de la première communion de l'aînée de ses filles.

M. Expupère Barbeau a fait, après la grand'messe, une expérience avec un extincteur chimique appelé "Minimax." Il construisit un bûcher de pétrole; lorsque la flamme fut très vive, il l'éteignit en quelques secondes. Plusieurs de ces extincteurs sont déjà vendus à nos importantes maisons; les R. P. Trappistes d'Oka en ont acheté douze.

A une assemblée spéciale du conseil de notre village, M. Urgel Viau fut nommé conseiller au remplacement de M. J.-B. Primeau, démissionnaire.

Mme Godfroy Locas, qui subit l'amputation d'une jambe, il y a quelques jours, est presque complètement guérie.

Le fameux cheval ambleur "Dan L." à M. Enoch Bigras, a été vendu hier soir, pour un prix élevé, à M. Brisebois, hôtelier de Sainte-Scholastique.

Les dernières pluies torrentielles ont fait déborder la rivière du Chêne et celle des Mille-Isles, au point de causer des dommages aux terres avoisinantes.

M. Lamothe, de Montréal, après avoir entraîné les chevaux "Red Pointer" et "Geneva Forest," les a laissés en bonne condition, prêts à disputer la palme à tous les chevaux du district de Terrebonne, sur la piste Pesant à Saint-Eustache, bien entendu.

Cette semaine, doit avoir lieu le mariage de Mme Vve Huserau, née Villeneuve, avec M. Humbert Lanthier, de la Petite-Rivière. Bons souhaits.

A l'hôtel Pesant: Jos. Richer, B. Rochon, Lachute; J. Hatton, Montréal; J. Joy, Sainte-Scholastique; J. Brisebois, L.-P. Lesage, L.-P. Pelletier, S. Beauré, Montréal; P. Gauthier, Saint-Martin.

A l'hôtel Bellevue: Dr Plouffe, L.-D. Sénécal, J. Queen, N. Ladleur, de Lachute; A. Boucher, Saint-Martin; Alex Rochon, Montréal.

Le croup est mortel! Il faut l'arrêter promptement. Rien n'est aussi sûr que la Nerviline. Prenez-en à l'intérieur, et frictionnez-en la poitrine et la gorge — le croup disparaît bientôt. Aucun médecin ne saurait prescrire une recette plus efficace que la Poison's Nerviline qui atteint le mal et guérit promptement. Le pouvoir merveilleux de la Nerviline vous surprendra; c'est le meilleur remède de famille pour rhume, toux, maladie de poitrine, croup et toute sorte de douleurs internes. Les grandes bouteilles se vendent chez tous les pharmaciens depuis près de 50 ans, à 25 cents.

En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Sylvain Chalin Electricien. Installation et Réparation de toutes sortes d'appareils électriques. Constatment en stock matériel électrique. Satisfaction garantie. — Tél. Bell No. 181. No. 8, rue Saint-Joseph, Joliette, P. Q.

Sainte-Agathe

L'enfant de M. Antoine Charron, de Saint-Adolphe, ainsi que celui de M. Cyr sont nés le 1er juin dernier. Au sortir de l'école, ils allèrent jouer sur des billots, au bout du lac. Tout à coup, le jeune Cyr tomba à l'eau, et le petit Charron, en voulant lui porter secours, y tomba aussi. Ils se noyèrent tous les deux. Ils étaient âgés respectivement de 9 et 10 ans. Leurs cadavres furent repêchés immédiatement.

Le coroner Mignault a disposé des corps sans jury. Aux familles éprouvées nos plus sincères condoléances.

Le 4, a été célébré le mariage de Mlle Bertha Corbiel, nièce de M. le curé Corbiel, avec M. Denis, de Papineauville. A la messe, il y eut du chant par les Enfants de Marie. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé. Après la cérémonie, l'heureux couple est parti pour voyage. Que le bonheur les accompagne.

Le 5, Mlle Agnès David, notre plus habile couturière, a fait une robe de chambre. La cérémonie fut très imposante. M. Clouthier avait son père pour témoin, et Mlle David, son oncle, M. D. Chevrier. A la messe, Mme Amesse, en villégiature ici, a fait entendre un joli morceau de son répertoire. Les nouveaux mariés sont partis en voyage de nocces après un excellent goûter à l'hôtel Lallier.

M. le capitaine Evans, de Saint-Adolphe, a fait don de la jolie somme de \$500 à M. Victor Bergeron dont la maison et les dépendances ont été incendiées dernièrement.

Le manoir du comte Ogier d'Ivry est vendu à un riche commerçant de bois de Montréal.

M. Joseph Quevillon s'est cassé un bras en tombant en bas d'une échelle. Il était à couvrir son écurie et en montant avec une brassée de bardeaux, il fit un faux pas et se cassa un bras.

M. Jos. Deslauriers s'est démis une épaule en tombant en bas de sa voiture.

Maladie des enfants

La plupart des maux dont souffrent les enfants peuvent être attribués à l'estomac ou aux intestins qui, une fois en bon état, permettront à l'enfant de jouir d'une santé parfaite et de profiter convenablement. Les Tablettes Baby's Own guérissent toutes les maladies d'estomac et d'intestins et tous les autres maux peu graves des bébés et des enfants plus âgés. Et la mère a la garantie d'un analyste du gouvernement que ce remède ne renferme ni opium délétère ni drogues préjudiciables à la santé. Mme Wilbert McKenzie, Cheimsford, Ont., dit: "Ma petite fille souffrait tellement de constipation opiniâtre, que nous désespérions lui sauver la vie. Elle pleurait presque constamment et elle déprimait beaucoup, je me procurai une boîte de Tablettes Baby's Own, et au bout de trois jours je constatai que ce remède lui apportait du soulagement. Je continuai l'usage de ces Tablettes pendant près d'un mois, et toute trace de maladie disparut, et ma petite fille est, depuis, gaie, pleine de santé et profite admirablement bien." Vous pouvez vous procurer ces Tablettes chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste, à 25 cents la boîte, en écrivant à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Sainte-Marguerite

10 juin 1906.

M. le recorder Poirier, Mme Poirier, ainsi que M. Hurtubise, leur gendre, et sa femme, sont arrivés parmi nous pour y passer la saison d'été.

M. et Mme Raoul Masson sont rendus dans leur demeure depuis la semaine dernière.

M. et Mme Fontaine, de la Ferme-Neuve, sont en voyage de nocces chez M. Melchior Forget, leur beau-frère.

M. Eugène Potvin, voyageur de la maison J.-X. Hébert, de Montréal, a fait l'achat du terrain de l'hôtel Bellevue, où il doit se faire construire une jolie résidence.

Beaucoup d'étrangers nous arrivent tous les jours venant respirer le bon air de nos montagnes. Bienvenue à tous.

Présents Gratuits de Savons de Toilette

Employez le SUNLIGHT SAVON et obtenez LES PRIMES

Les Coupons représentent de l'argent parce qu'ils peuvent être échangés pour des Savons de Toilette pour lesquels il vous faut payer de l'argent chaque semaine. Ceux qui emploient les Savons Sunlight et Cheerful peuvent obtenir leurs Savons de Toilette pour rien.

Lisez la circulaire dans chaque paquet, ou demandez notre liste de Primes. Un don a peu de valeur s'il consiste de quelque chose dont vous n'avez nul besoin. En échange pour les Coupons Sunlight, vous pouvez obtenir quelque chose dont vous avez besoin et dont vous vous servez chaque jour.

Conservez les coupons Sunlight

Lever Brothers Limited, Toronto, Canada

Sainte-Adèle

11 juin 1906.

Il y eut séance du conseil, la semaine dernière. Les intéressés du 9^e rang Abercrombie ont présenté une requête pour se détacher de l'entree de la Montée Legault, ce qui va soulever des protestations de la part des autres intéressés. Les gens du village sont décidés de démontrer aux intéressés du 9^e rang que "ceux qui sement le vent récoltent la tempête".

Il paraît souffler une brise de désaccord en notre paroisse: la compagnie Villeneuve est en difficulté pour le Pont Dumouchel, avec les intéressés qui demandent la reconstruction du pont, sous prétexte que la descente des billots a détérioré ce pont. L'affaire sera réglée par arbitrage, d'après la décision du conseil.

M. le baron de l'Épine, récemment arrivé de Belgique, était ici dernièrement pour y voir des poulaillers ardennes-canadiens, issus de "Vico" étalon ardennais. M. le Baron a trouvé les poulaillers fort beaux et tout le monde les a admirés aussi. On a remarqué entre autres, un poulailler d'un an, appartenant à M. Legault, qui en a refusé \$150. Ces chevaux ont surtout du prix pour le poids et la beauté du pied. M. le Baron était l'hôte du Dr Grignon.

Nos chemins sont dans un état déplorable en dehors du village. La négligence de plusieurs contribuables à réparer les chemins, a amené le conseil municipal à créer une nouvelle charge, celle de surintendant et inspecteur général des chemins. M. le Dr Grignon, dans le but de venir en aide aux inspecteurs, a accepté la charge gratuitement; il paraît bien décidé de faire son devoir. Il veut bien aider les inspecteurs locaux dans leur charge, mais malheur à eux, s'ils restent endormis.

La retraite de tempérance qui devait être prêchée en juin est remise à la mi-juillet.

Contrairement à ce que nous avions annoncé, toutes les maisons ne sont pas louées, toutes les pensions ne sont pas retenues. M. Maillé, Mme O. Falardier loueront leurs maisons et Mme S. Cardinal prendrait des pensionnaires. Qu'on se le dise et qu'on monte respirer l'air pur de nos montagnes et le bonheur paisible de nos bois.

Montfort

REPORTER.

Les merveilles du corps

Son mécanisme, comme une machinerie délicate, peut-être tellement dérangé, par la moindre cause, qu'il devient pratiquement hors d'usage. Un mal de tête n'est pas une petite affaire, parce que l'estomac, les reins et les autres attaques, faites usage du Ferrhoxone; il aide à l'estomac en supprimant du sang nourrissant, vitalise les nerfs et le cerveau instantanément. Le Ferrhoxone relève, tonifie, élève votre esprit. Il n'y a pas d'agent de santé connu. 50 cts la boîte de 50 tablettes enrobées de chocolat chez tous les marchands. En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Huberdeau

Ces jours derniers, deux messieurs Sulpiciens, de Montréal, étaient en visite à l'Orphelinat d'Huberdeau, les hôtes du Rév. Père Joubert, supérieur.

M. J.-A. Cléroux était ici ces jours derniers pour faire la visite des écoles. Le Rév. Père Orieux l'accompagnait.

M. René Gaucher est revenu, l'autre jour, de la pêche au Lac La Loutre, avec une très jolie brochette de truites. Il y en avait une de 8 livres, a-t-il dit, mais je ne puis l'affirmer, car il ne l'a pas fait peser par votre correspondant.

Deux bons amis sont allés à la pêche par une pluie battante, l'autre jour, et ils n'ont réussi qu'à se mouiller, chose qui arrive assez souvent quand on va à la pêche.

M. Oscar Alarie est à faire l'élevage en grand de lapins et de pigeons. Nous lui souhaitons du succès.

M. Etienne Poulain, le sacristin, est à faire l'élevage de poules de race. Ed.

Angers

Le deuil est entré au presbytère; Mlle Marie Pilon, sœur de notre dévoué curé, le Rév. V. Pilon, est décédée à l'hôpital d'Ottawa, mardi dernier, après une maladie des plus douloureuses, supportée avec une résignation chrétienne. Elle a été inhumée à Clarence Creek, le jeudi, 7 juin courant.

Le Dr Raoul Tassé a ouvert ses bureaux ici. La clientèle est loin de lui faire défaut, bien qu'il soit encore à ses débuts, ici.

L'épouse de M. Onésime Routhier a donné le jour à un fils.

Le Rév. M. Pilon sera de retour demain. La perte qu'il vient de faire l'a beaucoup affecté. Nous lui présentons nos sympathies sincères.

Les récoltes commencent à avoir une apparence meilleure; les pâturages laissent à désirer.

MAISON J.-D. FOURNELLE

La maison J.-D. Fournelle, fondée en 1881, pour faire le commerce de chaussures et de cuirs, vient d'entrer dans une nouvelle phase en s'augmentant d'un département très bien assorti de Hards faites, Chapeaux, Chemises, corps et caleçons, cols, etc. Nos hards faites sont des mieux confectionnées de même que nos habits de 1^{ère} communion; coupe parfaite.

Chaussures, Chapeaux, Hards Faites, Cuirs.

Le département des chaussures est des mieux assortis en belles et bonnes bottines, souliers, etc. ; ; Agent local de la F.-W. Slater, "The Strider." Tous les cuirs pour les cordonniers, les selliers, ainsi que les cuirs à courroies, lanières, pour moulins, toujours en magasin. Aussi valises et sacs de voyage. Le tout à très bon marché.

121-125, Rue Labelle, SAINT-JEROME



Le ministre des travaux publics recevra jusqu'au mardi 19 juin 1906 inclusivement, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Irberville, Qué., lesquelles devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots suivants : « Soumission pour un édifice public, à Irberville, Qué. »

On veut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics et au bureau du maître de poste à Irberville, Qué.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministre fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 2 juin 1906

N. B.—Le ministre ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



Excursion de Colons

Il y aura une excursion de colons au Lac Saint-Jean, le mardi 3 juillet prochain.

Départ de Québec à 8 h. 15 du matin. Prix du passage, \$1.50 de Québec à Roberval et retour en 2ème classe. Des billets de 1ère classe, au taux de \$2.50 aller et retour, seront vendus aux cultivateurs seulement, avant le jour de l'excursion.

Les membres de Québec de la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean qui auront payé leur souscription pour l'année courante pourront faire partie du voyage.

Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de 30 jours après la date du départ de cette excursion.

Les dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.

RENE DUPONT,
Agent de Colonisation,

Chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean.

**SIROP DU FRED J. DEMERS
POUR LES ENFANTS**

Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt 1387 rue St-Laurent Montréal

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
No. 753

Cour Supérieure

Dame Angéline Ranger, épouse commune en biens de Thimothé Cayer, contracteur de Calumet, dit district, a institué, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari.

Sainte-Scholastique, 29 mai 1906

J.-D. LEDUC,
Avocat de la demanderesse

Province de Québec
District de Terrebonne
No 752

Cour Supérieure

Dame Alma Blanche Cayer, épouse commune en biens de Eméry-L Racine, forgeron de Calumet, dit district, a institué, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari.

Sainte-Scholastique, 29 mai 1906

J.-D. LEDUC,
Avocat de la demanderesse.

Aimé Reumont,

L'Annonciation

Hôtel de tempérance, Pension d'été. Répas à toutes heures. Accès à un club avec un superbe lac très poissonneux. Service garanti. Prix modérés.

Hotel Poulin

Pension d'été supérieure sous tous les rapports. Liqueurs choisies et de 1ère qualité. Table de 1ère classe. Repas préparés avec un soin tout particulier. Chambres des mieux aménagées. — 368, Rue Labelle (haut de la ville), Saint-Jérôme. Tel. Bell 74.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite au bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, à Ottawa, à sa salle d'audience,

le jeudi, quatorzième jour de juin mil neuf cent six, pour recommander au Gouverneur en conseil la sanction d'un arrangement en vertu duquel les compagnies de chemins de fer Le Grand Nord du Canada et le Québec, New-Brunswick and Nova Scotia Railway seront amalgamées.

Z.-A. LASH,
Procureur des requérants.

Toronto, Ont., 12 avril 1906

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite au Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, à Ottawa, à sa salle d'audience,

le jeudi quatorzième jour de juin mil neuf cent six, pour recommander au Gouverneur en conseil la sanction d'un arrangement en vertu duquel les compagnies de chemins de fer Le Grand Nord du Canada et le Chateauguay and Northern seront amalgamées.

Z.-A. LASH,
Procureur des requérants.

Toronto, Ont., 12 avril 1906.

Que faites-vous de votre ARGENT... ? ?

Avez-vous déjà considéré les avantages d'avoir un compte d'épargne à

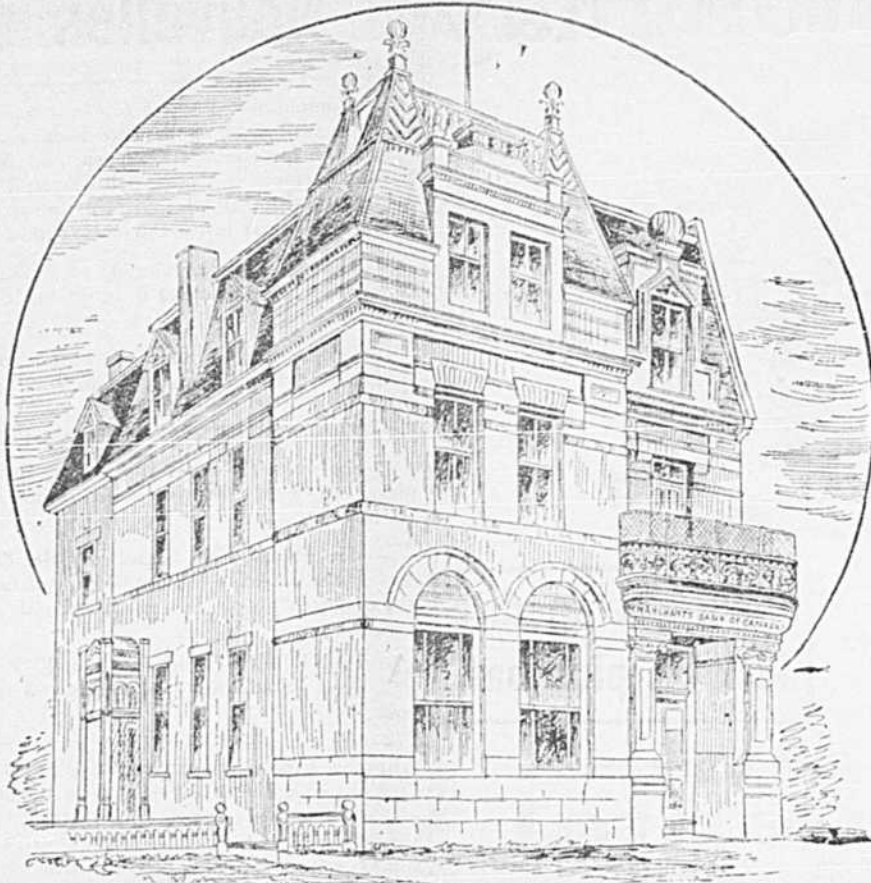
La Banque des Marchands DU CANADA

1. Votre argent y est absolument en sûreté (voir les chiffres ci-dessous).
2. Les petits montants sont reçus en dépôt (\$1.00 en montant).
3. L'intérêt est ajouté au capital tous les 6 mois (31 mai et 30 novembre).
4. Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.

Capital \$ 6,000,000.00
Réserve et profits indivis 3,473,197.60
Actif 41,477,589.43

Succursale Saint-Jérôme
J.-B. DONNELLY,
Gérant.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA (EDIFICE DE LA SUCCURSALE DE SAINT-JEROME)



Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

Capital payé :: \$2,000,000
Fonds réserve \$1,450,000

DIRECTEURS :

MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président
Rob. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT,
A. TURCOTTE

Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant : C. A. GIROUX,
Assistant Gérant : F.-G. LEDUC
Inspecteur : O. E. DORAIS.

BUREAUX DE QUARTIERS :

Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est Pointe Saint-Charles.

SUCCESSALES

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal) SAINT-JEROME, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg (Man.) Saint-Roch de Québec. St. Boniface, Man. Sainte-Martine

● Fait des encaissements à l'étranger et dans toutes les parties du Canada. Emet des chèques et des lettres de crédit circulaire payables dans toutes les parties du monde.

Alloue l'intérêt deux fois par année, au taux courant, sur les dépôts.

ALEX. LEFORT, Gérant.

La Librairie St. Jérôme

Bloc Parent, :: Près du Marché,
SAINT-JEROME

Vente a Sacrifice

VOUS TROUVEREZ là tout ce qu'il vous faut: Cartes illustrées, etc. Choix considérable d'articles de fantaisie. Bijoux, Montres, etc. pour CADEAUX.

Bagues, Chaînes de montre, etc.

Tapiserie, Rideaux en toile, etc. à sacrifice d'ici au mois de mars.

Plumes-fontaine de 1ère qualité

Maisons et terres à vendre, Maisons à louer en tout temps.

S'adresser à J. E. Parent, notaire.

Voulez-vous vous assurer

A BON MARCHÉ

dans les meilleures compagnies d'assurances contre le feu ou sur la vie, adressez-vous à J.-E. Parent, notaire.

Argent à prêter

aux corporations et sur hypothèque

J.-E. PARENT, N. P.
Saint-Jérôme, P. Q.

R.TREMBLAY

MARCHAND-TAILLEUR
Ancien magasin de la pharmacie Gilbert,
150, RUE SAINT-GEORGES,
SAINT-JEROME, P. Q.

ASSORTIMENT DE Tweeds les plus nouveaux, Chapeaux et Fourrures OUVRAGE GARANTI

J.-E. Leduc

Marchand-Tailleur
30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu
SAINT-JEROME, P. Q.

Stock considérable de TWEEDS variés et de tous les prix.

M. Leduc, qui est tailleur à Saint-Jérôme depuis dix ans, compte sur l'encouragement du public.

Ouvrage fait avec soin et garanti.

Chs. Thérien

Plombier, Couvreur, Ferblantier
S'occupe de l'installation des appareils de chauffage à air chaud ou à eau chaude, des machines à gaz acétylène, Exécute tous les travaux de plombier et de couvreur.

Rue Labelle, Saint-Jérôme

Venez me voir !

Je m'engage à donner un joli petit cadeau à celui qui achètera un JONC DE MARIAGE chez moi.

Remarquez que mes prix ne sont pas plus élevés pour cela.

Je le fais dans le but de m'annoncer et pour vous prouver que mes jones sont de première qualité et en or solide.

J.-A. LEGAULT,

Bijoutier moderne, et Opticien diplômé.

153, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

R. Guenette Fils & Cie

MANUFACTURIER
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé.
Tournage, etc.

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin.

Prix modérés.

Chemin de la manuf. Rolland,
Téléphone 93

SAINT-JEROME

H. CONTANT

Entrepreneur Plâtrier
609, rue Berri,
MONTREAL

A nos correspondants

Nos divers correspondants sont priés de nous faire parvenir leur copie pour le mercredi soir ou le jeudi matin le plus tard.

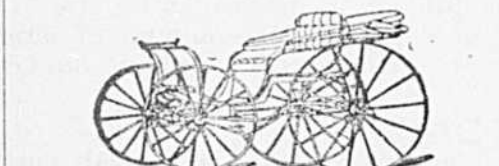
Nous comptons qu'ils voudront bien se rendre à notre demande afin d'éviter tout retard dans la publication de leur correspondance.

L'ADMINISTRATION

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

JOS. LECLAIR

Carrossier
320, 322, 324, rue Labelle
— SAINT-JEROME, P. Q. —



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés.

Hotel du Parc Labelle

H. Beaudry & Cie.
Prop.

Liqueurs et Cigares du meilleur choix.
Pension de première classe.
Chambres confortables.
Cueurs spacieuses.

7 & 9, rue Sainte-Virginie, SAINT-JEROME

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE
GROS ET DETAIL

Stock très complet et de premier choix de

Articles d'épicerie, Fromages, Foin, Ferronnerie, Chaudrons, Etc., Etc.

Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage.

● Prix défiant toute compétition.
36 et 41, rue Saint-Georges, Tél. 64.
SAINT-JEROME

Jos. Corbeil

Agent d'assurances
—O SAINT-JEROME, P. Q.—

FEU : ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL - - - UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON - - - AND - - - LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas

VIE : The Standard Life Assurance Company, Guarantee Accident Plate Glass.

Chemin de fer le Grand Nord du Canada...

DEPART DES TRAINS COMME SUIT :
A partir du 20 mai

6.00 a. m. Sur semaine, pour New-Glasgow, Joliette, L'Assomption, Montréal, Shawinigan, Grand-Mère et Québec.

11.35 a. m., pour Lachute, Hawkesbury et G. T. R.

6.20 p. m. pour New-Glasgow et Joliette.

LES TRAINS ARRIVENT A ST-JEROME
11.05 a. m., de Joliette, etc.
6.00 p. m., de Hawkesbury, Lachute, etc.
9.00 p. m., de Montréal, Joliette, Grand-Mère, Shrawinigan et Québec.

● Connection à Montfort Jet. avec le C. P. R. pour Lac des Seize Iles, etc.

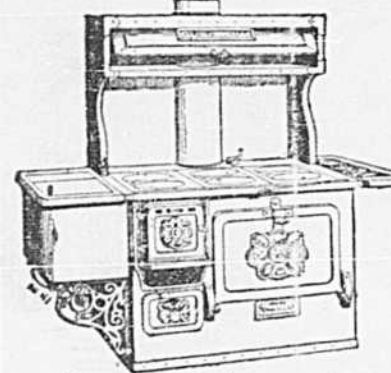
C.-W. Spencer, Guy Tomba, Gérant général. Agt. Gén. des Pass.

J. DUNNIGAN, Agent, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q., par J.-E. Prévost fils, éditeur-propriétaire.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE
FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c



Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges
Poêles en acier Oxford, Chancelor Poêles Royal favorite.
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.
Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.
Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts.
Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette,
Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

Nous venons de recevoir pour les fêtes un assortiment considérable de marchandises pour les fêtes : Verres coupés, Lampes, Porcelaine, etc.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent
Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections
Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT,
Gérant

Buanderie Saint-Jerome

Geo. Lepage
PROPRIETAIRE

Tout ouvrage fait à la main.
Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.
RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité.

PRIX MODERES
Geo. Lepage
En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

Le Dr Achille Forest,

dentiste, est chez le Dr Berthiaume tous les samedis. Venez le consulter.

Dr Arthur Beauchamp

CHIRURGIEN - DENTISTE
Tel. Bell Est 779

28, rue Saint-Denis, près de la gare Viger,
MONTREAL

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Abonnements : (texte seul) un an, \$1.50, six mois, \$0.80 ; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris

LES QUESTIONS ACTUELLES

Revue documentaire paraissant tous les samedis, publie :

Lettres et allocutions du Souverain Pontife. Actes des Congrès romains : Lois et décrets du gouvernement français ; Jurisprudence ; Principaux documents, articles et discours ; Variétés.

Cette revue forme 5 volumes par an. Abonnement : \$1.40 par an. 5 rue Bayard, Paris VIIIe, France.

LA REVUE LATINE,

Revue mensuelle de littérature comparée.
Directeur, M. EMILE FAGUET.
Abonnement, \$1.00 par année. 59 rue Monge, Paris (France)

A VIE HEUREUSE

Revue féminine illustrée.
La plus belle revue du genre, publiée par la Librairie Hachette & Cie, à Paris.

Abonnement à l'étranger : \$1.80 par an S'adresser à Paris ou au bureau de l'Avenir du Nord.

Le Siècle

LE SIECLE, sous la direction politique de M. J.-L. DE LANESSAN, ancien ministre de la marine, député de Lyon, compte parmi ses collaborateurs politiques :

MM. Raoul Allier ; Pierre Baudin, ancien ministre, député de l'Ain ; Henri Brisson, président de la Chambre des députés ; F. Buisson, député de la Seine ; Joseph Caillaux, député, ancien ministre des finances ; A. Decrais, ancien ministre, sénateur de la Gironde ; F. Ducloux, député de Saône-et-Loire ; Ch. Dumont, député du Jura ; Garreau-Dombasle ; Yves Guyot, ancien ministre ; Louis Juttet ; Louis Mill, député du Pas de Calais ; A. Massé, député de la Nièvre ; Frédéric Passy, de l'Institut ; Frank Puaux ; G. Thomson, député de l'Algérie ; etc., etc.

LE SIECLE publie tous les jours un article de M. J. Cornély.

Dans son feuilleton quotidien de 2e page, le SIECLE donne des études de MM. A. Henri Becker, docteur en lettres ; Dr Blatin, ancien professeur à l'école de médecine de Clermont ; Dutaill, docteur en science, ancien professeur à la Faculté des sciences de Lyon ; Henry Eon, Albert Le Roy, docteur en lettres ; Camille Le Senne ; Marcelin Pellet, rainistre pléipotentiaire ; Albert Réville, professeur au Collège de France ; Paul Robiquet, docteur en lettres ; etc.

Meunier & Rolland..

MANUFACTURIERS
Portes et Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé, Tournage Découpage, etc.

Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

MEUNIER & ROLLAND
Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maille, SAINT-JEROME

HOTEL VICTORIA

E. LANGLOIS, PROPRIETAIRE
Saint-Jérôme, P. Q.

Liqueurs et Cigars de choix.
Repas bien préparés et bien servis.
L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs.
All improvements for travellers.

HOTEL BEAULIEU

Le plus grand hôtel de la ville.
Grande véranda.
Le mieux organisé pour banquets.

Tel. Bell 37, -- B. P. 41
Près de la gare. SAINT-JEROME

CHOPIN & DEMERS

Ingénieurs civils, Arpenteurs et Architectes

Ouvrages en fer, Pouvoirs hydrauliques, Aqueux et Egoûts, Chemins de fer, Arpentages en général, Brevets d'invention, Cours d'eau, Mines, etc.

Bureaux, 26 rue St. Jacques,
Tel. Bell Main 3526 MONTREAL

Le Courrier de l'Ouest.

Organe des Canadiens-Français de l'Ouest. Le seul journal publié en français à l'ouest de Winnipeg. Contient des descriptions du pays nouvelles des colonies canadiennes et une foule d'informations sur l'Ouest canadien.

Publié tous les jeudis.
Abonnement : \$1.00 par an.
LE COURRIER DE L'OUEST,
Edmonton, (Alberta)

L'Actualité

Française, étrangère, artistique et littéraire illustrée. Revue hebdomadaire de la famille.

Abonnement : Un an, \$1.60.
1, rue de la Trinité, Paris (France).